

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 040/2025

N° ordre à l'intérieur de la séance : 02/06

Nombre de conseillers :

- en exercice19
- présents12
- votants18
- suffrages exprimés18
- majorité10
- pour18
- contre0
- abstentions0

Date de convocation :
08/10/2025

SÉANCE PUBLIQUE DU : 15 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, Le quinze octobre, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune d'ORLIENAS (Rhône), régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil de la Mairie d'Orliénas, sous la présidence de Monsieur Olivier BIAGGI, Maire.

Etaient présents : Olivier BIAGGI, Guillaume FREMIOT, Jean-Michel ARPI, Nathalie CHARTOIRE, Vincent LECOCQ, Catherine KLADO, Catherine DAVOINE, Florence AUDON, Anne-Sophie LORIDAN, Thierry BADEL, Laetitia YU-KOHLER, Inês CUNHA.

Absents : Marilyne SEON, Alain ZUCCA, Brigitte BERT, Cédric BOURGUIGNON, François GUIZE, Cyrille DECOURT, Lucie CHARMION.

Pouvoir : Marilyne SEON donne pouvoir à Catherine DAVOINE, Alain ZUCCA donne pouvoir à Florence AUDON, Brigitte BERT donne pouvoir à Catherine KLADO, François GUIZE donne pouvoir à Guillaume FREMIOT, Cyrille DECOURT donne pouvoir à Laetitia YU-KOHLER, Lucie CHARMION donne pouvoir à Thierry BADEL.

Secrétaire de séance : Catherine DAVOINE.

OBJET : EXTENSION ET RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE ET DE LOCAUX COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX ANNEXES : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°034/2023 du 20 septembre 2023 portant attribution et signature des marchés de travaux du projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°041/2024 du 4 décembre 2024 autorisant la signature d'avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°017/2025 du 26 mars 2025 autorisant la signature d'avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°021/2025 du 14 mai 2025 autorisant la signature d'avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

Vu la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°024/2025 du 9 juillet 2025 autorisant la signature d'avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes ;

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de tenir compte de nouvelles sujétions techniques imprévues apparues en cours des travaux et notamment de la nécessité de réaliser dans certains cas des travaux complémentaires, il s'avère nécessaire de conclure de nouveaux avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour les lots suivants :

- **Lot n°01 : Démolition - Terrassement - VRD - Espaces verts – Avenant n°3 :**

Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en des terrassements complémentaires, en des travaux de gestion des eaux pluviales pour la zone service technique et en la réalisation de tranchées complémentaires pour le réseau de chaleur. Le montant de l'avenant est de + 30 320,65 € HT portant le total du marché pour le lot n°01 à 1 065 250,67 € HT.

- **Lot n°06 : Serrurerie – Menuiseries extérieures alu – Avenant n°2 :**

Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en la fourniture et la pose d'un escalier hélicoïdal en acier à l'école maternelle. Le montant de l'avenant est de + 15 114,19 € HT portant le total du marché pour le lot n°06 à 140 860,89 € HT.

- **Lot n°07 : Menuiseries intérieures – Avenant n°4 :**

Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en des modifications concernant le mobilier prévu dans l'école maternelle et le restaurant scolaire. Le montant de l'avenant est de + 7 719,69 € HT portant le total du marché pour le lot n°07 à 398 933,62 € HT.

- **Lot n°11 : CVC - Plomberie – Avenant n°3 :**

Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en la fourniture d'une paroi de douche et en le remplacement de certaines robinetteries. Le montant de l'avenant est de + 1 666,00 € HT portant le total du marché pour le lot n°11 à 600 975,00 € HT.

- **Lot n°12 : Electricité – Photovoltaïque – Avenant n°4 :**

Les travaux objets de l'avenant consistent principalement en la suppression des prestations associées au contrôle d'accès et à l'anti-intrusion sur la partie service technique. Le montant de l'avenant est de – 5 768,75 € HT portant le total du marché pour le lot n°12 à 493 296,50 € HT.

L'ensemble de ces nouveaux avenants représente un montant global de + 49 051,78 € HT. En tenant compte des précédents avenants mis en place, qui représentaient un montant total de 163 014,48 € HT, l'évolution du montant global des marchés est de + 3,73 % par rapport aux marchés initiaux, soit + 212 066,26 € HT.

Ceci exposé, M. le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer les avenants aux marchés de travaux initiaux relatifs au projet d'extension et de restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, tels que présentés ci-avant.

Le Conseil Municipal, après délibéré et à l'unanimité,

- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise GREEN STYLE un avenant n°3 pour lot n°01 « Démolition - Terrassement - VRD - Espaces verts » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 30 320,65 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 1 065 250,67 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise 1G2B un avenant n°2 pour lot n°06 « Serrurerie – Menuiseries extérieures alu » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 15 114,19 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 140 860,89 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise LOFOTEN un avenant n°4 pour lot n°07 « Menuiseries intérieures » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 7 719,69 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 398 933,62 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise SARL MARTIN Frédéric un avenant n°3 pour lot n°11 « CVC - Plomberie » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de + 1 666,00 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 600 975,00 € HT ;
- **Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise GED Rhône-Alpes un avenant n°4 pour lot n°12 « Electricité – Photovoltaïque » du marché de travaux relatifs à l'extension et à la restructuration du groupe scolaire et de locaux communaux et intercommunaux annexes, et ce, pour un montant de – 5 768,75 € HT, portant ainsi le montant total du marché à 493 296,50 € HT ;
- **Indique** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2025 du budget principal de la Commune.

Fait et délibéré à la Salle du Conseil de la Mairie d'Orliénas, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Olivier BIAGGI

